

*Service des finances
et de l'informatique*

Vos références
Nos références ela
Affaire traitée par Elisabeth Laydu
Tél. direct 021 695 33.32
E-mail frontaliers@ecublens.ch

Accord franco-suisse - rémunérations du personnel frontalier 2025

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les documents relatifs à l'annonce des salaires bruts de votre personnel frontalier exerçant une activité lucrative sur le territoire de la Ville d'Ecublens en 2025, sont disponibles sur notre site internet à <https://www.ecublens.ch/frontaliers>.

Nous vous prions de nous retourner votre liste nominative 2025 dûment complétée d'ici au **vendredi 30 janvier 2026** à l'adresse suivante : frontaliers@ecublens.ch.

Pour le bon ordre de la procédure, nous rappelons les points suivants :

- Personnel dépendant du siège ou d'un établissement stable sis à 1024 Ecublens ou 1015 Lausanne (Sites de l'EPFL et de l'UNIL) ;
- La liste nominative doit obligatoirement être téléchargée afin d'obtenir la nouvelle version et doit être retournée en format Excel uniquement ;
- Si des éléments de revenu (allocations familiales, vacances, indemnités maladie ou accident) sont perçues directement par le personnel frontalier, il vous incombe de transmettre votre liste à la caisse ou institution d'assurance afin qu'elle la complète et nous la renvoie ;
- Les attestations de résidence fiscale française 2026 et 2025 si ce n'est pas encore fait (formule 2041 AS ou ASK) doivent être transmises scannées ou par courrier avant le 30 janvier 2026 aux autorités fiscales cantonales info.aci-frontalier@vd.ch ; elles doivent entre autres indiquer précisément le lieu de travail et le nom exact de l'employeur. Sans elles, vous devez retenir l'impôt à la source ;
- Le personnel frontalier imposé à la source ne doit pas figurer sur la liste nominative ;
- Si vous n'avez pas employé de personnel frontalier durant l'année écoulée ou si vous l'avez soumis à l'impôt à la source, nous vous remercions de nous le confirmer par mail.

Dans l'attente de votre envoi, nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.